

Commission : Conseil des ministres des droits de la femme et de l'égalité des genres.

Problématique : Quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la défense des droits des femmes ?

Auteur : Roumanie.

Depuis son adhésion à l'Union européenne en 2007, notre pays est tour à tour dirigé par des partis de droite et des partis de gauche. La Roumanie compte 33 députés au Parlement européen, et son attente d'entrer dans l'espace Schengen fut refusée par la France, l'Allemagne ou les Pays-Bas entre autres.

A la différence des autres constitutions, la Constitution de notre pays ne fait pas de séparation, section par section, entre les catégories de libertés et de droits fondamentaux.

Chaque fois plus, l'enjeu des droits de la femme et de l'égalité des genres devient un sujet plus présent dans nos sociétés, et plus dans l'Union Européenne. C'est ainsi que cela devient un enjeu pour la Roumanie. On peut ainsi se demander quels sont les objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la défense des droits des femmes ?

Notre pays se présente ainsi, comme un défenseur des droits de la femme. -La Roumanie compte un total de 9,76 millions de femmes et 9,28 millions d'hommes, soit 105 femmes pour 100 hommes. Ce ratio équivaut à la moyenne enregistrée dans l'Union européenne où les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans chacun des 28 pays membres, sans exception.

L'histoire politique des femmes est encore très récente en Roumanie, son point de départ dans l'histoire n'étant que 1990, lors de premières élections libres, mais notre pays ne cesse d'évoluer. Les femmes sont chaque fois plus dans la vie politique et acquièrent ainsi plus de force en donnant voix à toutes les femmes de notre pays. C'est ainsi que la condition féminine en Roumanie reste un sujet d'actualité.

Notre pays, la Roumanie, s'efforce de plus en plus à élargir et renforcer les droits des femmes et leur place dans la société du XXI siècle.

Le Ministère du travail de notre pays a créé une agence chargée de veiller à l'égalité entre hommes et femmes au travail et d'appliquer, dans ce contexte, les mesures prévues dans la stratégie d'égalité entre les sexes ; le budget de cette agence est assuré en partie par l'Union européenne, a indiqué la délégation.

La lenteur de son entrée dans l'UE et son manque de ressources sont quelques-uns des facteurs qui expliquent son retard dans certains aspects. Par rapport aux autres pays plus développés, nos progrès en matière de lois deviennent remarquables et montrent le chemin de la bonne voie vers un pays exemplaire.

Pourtant, en nombreuses statistiques, notre pays se place comme un des premiers et plus développés dans l'insertion et la place de la femme.

En effet, une des autres réussites des femmes peut se voir lors des lois de l'avortement légal du pays, en tant que procédure élective pendant les 14 premières semaines de grossesse et pour des raisons médicales aux stades ultérieurs de la grossesse.